

Médicaments génériques d'ordonnance...

MÊME
qualité
MÊMES
ingrédients
actifs



MÊMES
innocuité et
efficacité

... pour un
moindre prix

Même qualité

que les médicaments d'origine

Tous les médicaments (qu'ils soient d'origine ou génériques) sont examinés et autorisés pour la vente par **Santé Canada** avant qu'ils ne soient disponibles sur prescription.

Un médicament générique est conçu pour agir sur l'organisme de la même façon que les médicaments d'origine.



Mêmes ingrédients actifs

que les médicaments d'origine

Un médicament générique contient le même ingrédient actif (le composant chimique qui fait que le médicament agit) ce qui signifie qu'il agit de la même façon sur l'organisme que sa version d'origine.

Un médicament générique contient également la même quantité d'ingrédient actif que celle indiquée sur l'ordonnance.

Les ingrédients non médicinaux, comme les excipients ou les conservateurs, peuvent varier de ceux des médicaments d'origine, mais ils sont aussi contrôlés et soumis au même processus d'approbation.

Mêmes standards de fabrication

que les médicaments d'origine

Pour obtenir un permis de fabrication et de commercialisation de médicaments au Canada, les compagnies des médicaments d'origine comme les compagnies de médicaments génériques doivent suivre les mêmes Lignes directrices de bonnes pratiques de fabrication (BPF), qui garantissent l'uniformité de la production et des standards de qualité.



Mêmes innocuité et efficacité

que les médicaments d'origine

Lorsqu'un médicament générique d'ordonnance a été contrôlé et autorisé à la commercialisation par **Santé Canada**, cela signifie qu'il a la même efficacité et la même innocuité que le médicament d'origine et qu'il agit de la même façon sur l'organisme.

Plus d'un million

d'ordonnances servies chaque jour

Au Canada, plus de six cents millions d'ordonnances sont remplies chaque année. Plus du deux tiers des ordonnances sont servies avec des médicaments génériques. Cela signifie que, chaque jour, plus d'un million d'ordonnances sont remplies en utilisant des médicaments génériques.

Source : IMS Health Brogan



Prix

Prix moyen par ordonnance en 2014*
Source : IMS Health Brogan

85,11 \$

Médicaments
d'origine

21,34 \$

Médicaments
génériques

* On obtient le prix de détail moyen en divisant le prix total des prescriptions (prix des médicaments, majoration éventuelle et frais d'exécution) par le nombre estimatif de prescriptions exécutées dans les pharmacies de détail au Canada (ce qui exclut les hôpitaux et inclut les renouvellements en pharmacie de détail).

Pourquoi dois-je me préoccuper du prix ?
Je suis couvert par une assurance médicaments.

Les assurances médicaments sont des avantages sociaux destinés à maintenir votre santé et celle de votre famille. Le prix des médicaments génériques est plus bas que celui des médicaments d'origine. Les médicaments génériques peuvent ainsi contribuer à l'accessibilité et à la pérennité des régimes d'assurances médicaments pour vous et votre famille. Demandez à votre médecin ou à votre pharmacien si un médicament générique équivalent à votre prescription est disponible.

Informations

Pour obtenir plus d'informations sur la qualité, l'innocuité et l'efficacité des médicaments génériques, visitez le site de l'Agence canadienne des médicaments et des technologies (ACMTS) au :

www.cadth.ca/fr/medicaments-generiques.

L'ACMTS est une agence fédérale indépendante financée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Vous pouvez communiquer avec l'ACMG à :
Association canadienne du médicament générique
Tél. 514 286-6061 – Téléc. 514 286-6068

www.generiquescanadiens.ca



10/05/15



Présenté par :

